

Ordonnance du roy du 1er septembre 1744 pour conserver l'Etat-major du régiment des Gardes de Lorraine ; supprimer celui du régiment du Perche ; faire passer le drapeau blanc à la compagnie colonelle de ce régiment, qui gardera seule ce titre ; et regler le rang des autres compagnies

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Ordonnance du roy du 1er septembre 1744 pour conserver l'Etat-major du régiment des Gardes de Lorraine ; supprimer celui du régiment du Perche ; faire passer le drapeau blanc à la compagnie colonelle de ce régiment, qui gardera seule ce titre ; et regler le rang des autres compagnies

Auteur(s) : France 1740

Editeur, producteur : [S. l.] : [s. n.] [s. d.]

Titre de forme : [Règlement. 1744]